Marie Lemay Lachance, avocate
Directrice, affaires réglementaires et litiges
Affaires juridiques
Ligne directe : (514) 831-4482
Télécopieur (514) 598-3839
Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 13 novembre 2026

Me Johanne Skelling
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2026
Notre dossier : 312-01077
Dossier Régie : R-4334-2026

Chère consœur,

Conformément à votre lettre datée du 15 octobre 2026 (A-0052), Énergir dépose ses réponses aux demandes de renseignements relativement à sa demande d'approbation, en vertu de l'article 81 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, d'un contrat d'achat-vente de gaz de source renouvelable, soit les pièces Énergir-T, Documents 21 à 24.

Pour les motifs invoqués dans l'affidavit de Monsieur Vincent Regnault daté du 13 octobre 2026, déposé sous la cote B-0230, certaines informations se trouvant dans les réponses aux questions 1.1 de la pièce Énergir-T, Document 21, 1.1 et 1.2 de la pièce Énergir-T, Document 22 ainsi que 1.6 et 1.14 de la pièce Énergir-T, Document 24, sont déposées sous pli confidentiel.

Énergir dépose une demande amendée pour tenir compte de ce qui précède ainsi qu'une liste révisée des pièces.

Tel qu'indiqué à la réponse à la question 2,1 de la pièce Énergir-T, Document 23, Énergir dépose également une attestation de conformité au *Code de conduite régissant les transactions entre apparentées du groupe corporatif* couvrant l'année tarifaire 2025-2026.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Marie Lemay Lachance

Marie Lemay Lachance
MLL/mb

p.j.